

**Décision n° PC 086 10 00001**  
**Portant agrément au titre du service civique**

**Le Préfet de la région Poitou-Charentes,  
Préfet de la Vienne,  
Délégué territorial de l'Agence du service civique**

Vu le code du service national, notamment son titre Ier bis;  
Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 12 Juillet 2010 par l'organisme intéressé ;

**Décide :**

**Article 1**

L'association **INITIATIVE DEVELOPPEMENT** dont le siège social est situé 29, rue Ladmiraault à POITIERS (N°SIRET : 39459802300023) est agréée, pour une durée de deux ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de service civique.

**Article 2**

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé de la mission
Développement international et action humanitaire	8	A	Mission de capitalisation des outils et méthodes développées dans le cadre de projets d'amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire et primaire aux Comores et à Haïti
		B	Appui à la capitalisation d'un projet d'assainissement en Haïti

### Article 3

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la première année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 18 mois.

### Article 4

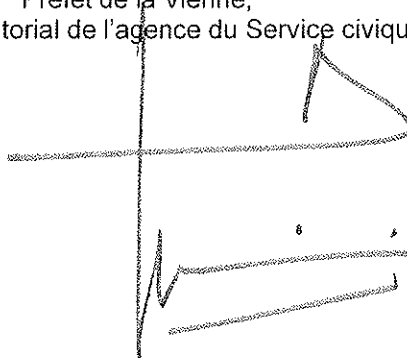
La durée cumulée des contrats de service civique conclus la deuxième année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 12 mois.

### Article 5

Avant le 31 décembre 2010, l'organisme mentionné à l'article 1er conclut des contrats de service civique d'une durée cumulée supérieure ou égale à 18 mois.

Fait à Poitiers, le 25 AOUT 2010

Le Préfet de la région Poitou-Charentes,  
Préfet de la Vienne,  
Délégué territorial de l'agence du Service civique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard TOMASINI'. The signature is written over a faint grid or set of lines.

Bernard TOMASINI

Annexe :

- Calendrier prévisionnel d'accueil des volontaires.

**Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires**

---

<b>Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires</b>								
<b>Date d'accueil MM/AA</b>	<b>Nombre d'entrées mensuelles</b>							<b>Total</b>
	<b>6 mois</b>	<b>7 mois</b>	<b>8 mois</b>	<b>9 mois</b>	<b>10 mois</b>	<b>11 mois</b>	<b>12 mois</b>	
<b>09/2010</b>	<b>1</b>						<b>1</b>	<b>2</b>
<b>09/2011</b>							<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>1</b>						<b>2</b>	<b>3</b>

<b>Durée cumulée des contrats en mois</b>	<b>6</b>						<b>24</b>	<b>30</b>
---	----------	--	--	--	--	--	-----------	-----------